

Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

Un conseil municipal exceptionnel samedi 10 juillet dans la cour de l'école de Val- Fleuri à Enco-de-Botte

Conformément à l'engagement pris d'organiser le conseil municipal une fois par an dans l'un des noyaux villageois de la commune pour mieux répondre à la double exigence de transparence et de proximité, le conseil municipal du 10 juillet s'est déroulé dans la cour de l'école de Val-Fleuri à Enco-de-Botte (à proximité du nouveau lycée).

Publié le 21 juillet 2021

Au programme de ce Conseil municipal, en extérieur et en public, le vote du budget supplémentaire de la commune, des mesures pour améliorer l'accueil de tous les petits Allaudiens dans les écoles, le soutien au tissu associatif et la mise en œuvre du plan sport en vue de la rentrée.

Des mesures adoptées à une très large majorité (32 voix pour / 2 abstentions).

Parmi les principales délibérations adoptées :

- > Budget supplémentaire pour effectuer les travaux au sein de l'Usine électrique (1,8M€ subventionnés à 80% par la DRAC et le département pour la réalisation de la médiathèque et du Musée Marcel Pagnol)
- > Subventions pour nos écoles (60 000€), pour le CCAS (40 000€) pour nos associations (42 550€) ;
- > Plan Ecoles Création d'une nouvelle classe au Logis-neuf pour les enfants en situation de handicap dans le cadre d'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) ;
- > Création d'un plateau de sport et d'un préau dans la cour de l'école de Pie d'Autry ;
- > Création de locaux au profit du tissu associatif à La Pounche ;
- > Plan Sport : rénovation du sol du gymnase Jacques Gaillard à Pie d'Autry ;
- > Monument historique : Restauration du maître autel de l'église Saint-Sébastien dans le village ;
- > Signature d'une convention de don des collections de l'association « Mémoire d'Ecole » à la ville d'Allauch ;
- > Adhésion au « Collège Collectivités locales » de l'Observatoire National de l'Innovation Publique...
- > Et bien d'autres actions, retrouvez la vidéo de ce Conseil municipal exceptionnel, qui s'est déroulé au sein de la cour de l'école de Val Fleuri à Enco-de-Botte, sur ce site.

Un grand merci aux Conseillers municipaux jeunes pour leur présence et aux enfants de l'école et du centre aéré pour leurs messages d'accueil !

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h